



ARVALIS
Institut du végétal

Animatrice référente

Eloïse GAVE
ARVALIS
02.21.71.21.93
e.gave@arvalis.fr

Animatrice suppléante

Pauline MANGIN
ARVALIS
02.32.07.07.54
p.mangin@arvalis.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir

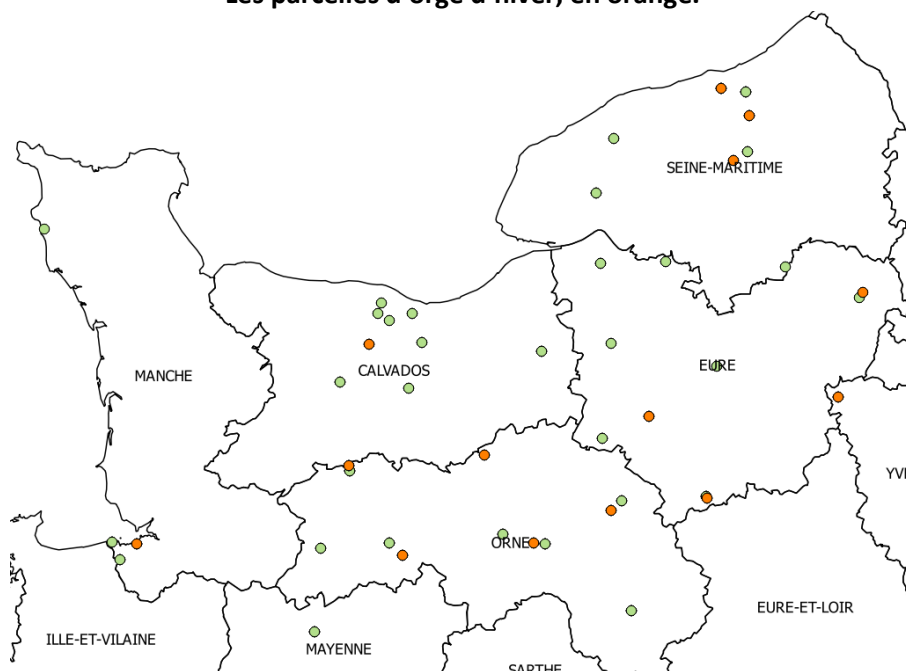
- Les parcelles de blé et d'orge sont majoritairement entre les stades 1^{ère} et 2^{ème} feuille étalée. Les parcelles les plus avancées ont atteint le stade tallage.
- Quelques ravageurs ont été observés cette semaine au sein du réseau :
 - Puceron : leur présence a été signalée sur plusieurs parcelles. Sur 7 parcelles de blé tendre et 2 parcelles d'orge le seuil de nuisibilité est dépassé. Un suivi rigoureux est particulièrement recommandé au cours de cet automne. Les bonnes conditions d'observation (temps ensoleillé, températures douces, milieu de journée) sont primordiales.
 - Limace : des attaques de limaces sont observées dans plusieurs parcelles du réseau. Deux parcelles atteignent le seuil de nuisibilité.
 - Cicadelle : leur présence a été signalée cette semaine, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.
 - Oiseau : Des dégâts d'oiseaux ont été notés sur 2 parcelles de blé et 1 parcelle d'orge.
 - Mouche : leur présence a été signalée sur une parcelle de blé.

Le réseau d'observation

Observations réalisées cette semaine sur :

- **30 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.**
- **14 parcelles fixes d'orge d'hiver.**

Répartition des parcelles observées : les parcelles de blé tendre d'hiver, en vert.
Les parcelles d'orge d'hiver, en orange.



BLE : Stades phénologiques

Stades	Nombre de parcelles	Pourcentage de parcelles
Z00 : Pré-semis	1	3%
Z01 : Pré-levée	2	6%
Z10 : Levée	1	3%
Z11 : 1ere F Etalee	9	29%
Z12 : 2e F Etalee	11	35%
Z13 : 3e F Etalee	5	16%
Z21 : Debut tallage	2	6%
Total général	31	100%

- La majorité des parcelles (35%) observées cette semaine sont au stade 2^{ème} feuille étalée. Les parcelles les plus précoces sont au stade début tallage et les plus tardives sont au stade pré-semis. Les parcelles les plus précoces au stade début tallage ont été semées entre le 30 septembre et le 01 octobre.
- Ces observations ont été réalisées dans l'Eure, le Calvados, l'Orne, la Seine-Maritime, la Manche et la Mayenne.

ORGE : Stades phénologiques

Stades	Nombre de parcelles	Pourcentage de parcelles
Z11 : 1ere F Etalee	7	50%
Z12 : 2e F Etalee	5	36%
Z13 : 3e F Etalee	1	7%
Z21 : Debut tallage	1	7%
Total général	14	100%

- Sur les 14 parcelles d'orge d'hiver observées cette semaine, la moitié est au stade 1^{ère} feuille étalée. La parcelle la plus avancée a atteint le stade début tallage. Celle-ci a été semée le 9 octobre.
- Les parcelles observées sont situées dans l'Eure, le Calvados, l'Orne, la Seine-Maritime, la Manche et dans les Yvelines.

Observations sur Céréales

Limaces:

Pour le blé tendre, sur 25 parcelles observées, 11 présentent des attaques de limaces (de 1 à 50% de plantules attaquées, avec une moyenne de 11%). Deux parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité puisqu'elles présentent 35 et 50% des plantules attaquées. Ces parcelles sont au stade 2^{ème} et 3^{ème} feuille étalée. Les 14 autres parcelles ne présentent aucun symptôme d'attaques de limaces.

Pour l'orge d'hiver, sur les 12 parcelles observées, 4 présentent des dégâts de limaces allant de 1 à 10% de plantules attaquées. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité. [Pour plus de détails, consulter l'arbre d'aide à la décision \(Cf. page 5\).](#)
- Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis

A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles: le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

Une très faible pluviométrie est annoncée pour ces prochains jours. L'absence de précipitation de ces derniers jours associée à des températures plus fraîches en début et fin de journée (< 10°C) vont limiter l'activité des limaces. Un suivi régulier reste cependant préconisé notamment dans les parcelles où les limaces sont déjà présentes avec plus de 10% d'attaques sur plantules.

Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



Plantules effilochées par les limaces
Source : E. Masson- Arvalis-Institut du végétal

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventives, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.

Pucerons d'automne :

Pour le blé, sur les 28 parcelles observées, 18 parcelles présentent des pucerons. 7 parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité (10% de pucerons sur plantules) alors que les 6 autres parcelles présentent de 1 à 8% de pucerons sur plantules. Les parcelles les plus attaquées par les pucerons (20-30% de pucerons sur plantules) ont été semées dans l'Orne et dans l'Eure respectivement le 28/09/2020 et le 7/10/2020. Ces parcelles sont au stade 3^{ième} feuille étalée.

Pour l'orge, sur les 13 parcelles observées, 9 présentent des pucerons. Deux parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité (10% de pucerons sur plantules) alors que les autres parcelles présentent de 0.5 à 8% de pucerons sur plantules. Les parcelles les plus attaquées ont été semées dans l'Eure et dans l'Orne le 16/10/2020 et le 20/10/2020. Ces parcelles sont au stade 1^{ière} feuille étalée.

Seuil de nuisibilité :

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

OU lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Période d'observation :

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Analyse du risque :

La présence de pucerons observée sur les parcelles nécessite une vigilance particulière puisque le seuil de nuisibilité a été atteint pour 7 parcelles de blé et pour 2 parcelles d'orge. Les températures supérieures à 12°C annoncées en journée en fin de semaine et l'absence de précipitation sont favorables à l'activité des pucerons. Pour les parcelles dans lesquelles des pucerons ont été observés mais qui se situent en dessous du seuil de nuisibilité, un suivi minutieux est nécessaire afin de définir le temps de séjour des pucerons. Dans le cas où les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle, le seuil de nuisibilité sera atteint (même si moins de 10% des plantes sont porteuses). Des températures plus fraîches, inférieures à 10-12°C, sont annoncées à partir de la semaine prochaine et devraient limiter l'activité des pucerons.

Situations à risque

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



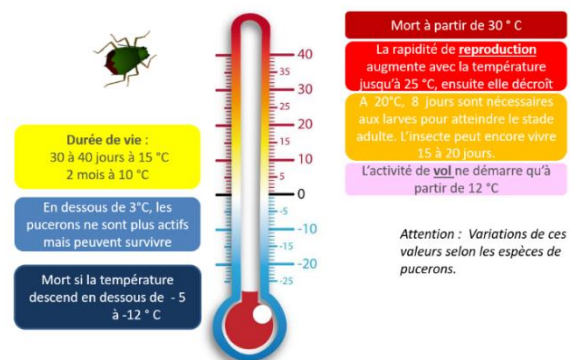
Puceron sur une parcelle de céréales dans le Calvados le 27/10/2020 (M-L BLANC- FREDON Normandie)



Puceron sur une parcelle de céréales dans le Calvados le 27/10/2020 (M-L BLANC- FREDON Normandie)

Méthodes de lutte alternatives en préventif:

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.



Les pucerons peuvent survivre tant que les températures les plus basses n'atteignent pas les -5°C à -12°C. Leur activité de vols et donc potentiellement leur arrivée sur les parcelles, débute à partir de 12°C.

NB: La présence de pucerons n'affirme pas systématiquement un risque accru de JNO, ce qui est directement lié au pouvoir virulifère de la population d'insectes. Le choix variétal, variété tolérante ou non, est également un élément à prendre en considération.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

ARVALIS, AGRIAL, AGRIDEMETER, AGRILEADER, Anjou Maine Céréales, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA76, NATUP, COOP de Bellême, COOP de Creully, D2N, DRAAF Normandie, Dumesnil SAS, FREDON NORMANDIE, GRCETA 27, ALTERNAE, Ets LALANDE, LEPICARD Agriculture, Ets LERICHE, LEGTA Le Robillard, NORIAP, Ets PIEDNOIR, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Cicadelles

Pour le blé tendre d'hiver, des cicadelles ont été piégées dans 3 des 14 parcelles observées. Pour ces parcelles le seuil de nuisibilité n'est pas atteint (de 1 à 10 captures).

Pour l'orge d'hiver, sur 10 parcelles observées, 4 parcelles présentent des cicadelles sur le piège englué (de 1 à 20 captures). Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :

L'absence de précipitations de ces derniers jours et les températures douces en journée (> 12°C) sont favorables à l'activité des cicadelles. Bien que les parcelles observées n'atteignent pas le seuil de nuisibilité, un suivi régulier est recommandé. A partir de la semaine prochaine, la baisse des températures en journée devrait limiter l'activité de ce ravageur.

Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.

NB : La présence de cicadelles n'affirme pas systématiquement un risque accru de la maladie des pieds chétifs, ce qui est directement lié au pouvoir virulifère de la population d'insectes. Le choix variétal, variété tolérante ou non, est également un élément à prendre en considération.



Source : ARVALIS
- Institut du végétal



F. D'HUBERT- Chambre d'agriculture
76

Méthodes de lutte alternatives en préventif:

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

Autres ravageurs

- 2 parcelles de blé tendre présentent des dégâts d'oiseaux parmi les 10 observées pour ce ravageur. En Orge, parmi les 8 parcelles suivies, 1 parcelle présente des dégâts liés aux oiseaux.
- La présence de mouche a été observée sur une parcelle de blé tendre sur les 15 parcelles suivies.



Pour vous aider lors de vos observations, retrouver [les fiches diagnostic accidents d'Arvalis Institut du végétal](#).

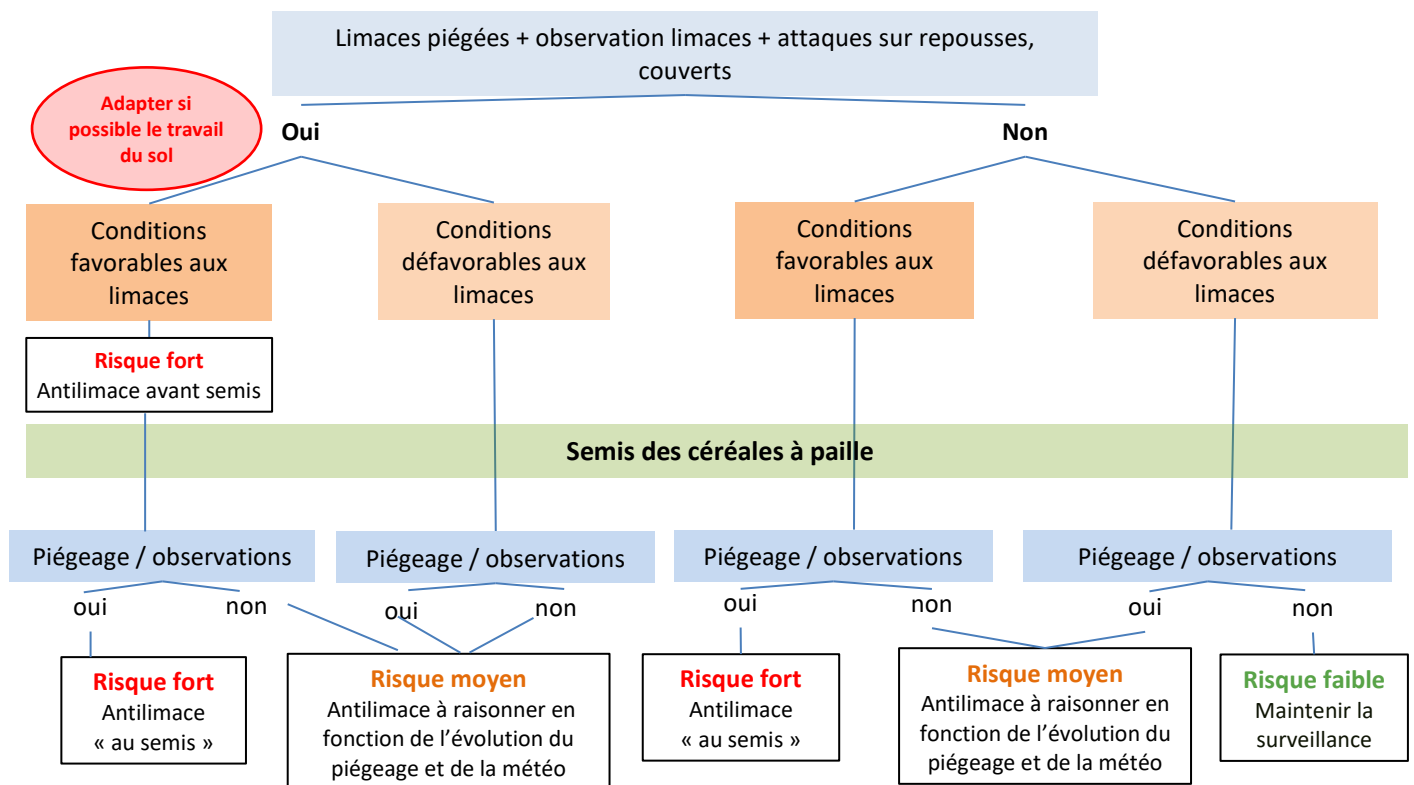
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

ARVALIS, AGRIAL, AGRIDEMETER, AGRILEADER, Anjou Maine Céréales, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA76, NATUP, COOP de Bellême, COOP de Creully, D2N, DRAAF Normandie, Dumesnil SAS, FREDON NORMANDIE, GRCETA 27, ALTERNAE, Ets LALANDE, LEPICARD Agriculture, Ets LERICHE, LEGTA Le Robillard, NORIAP, Ets PIEDNOIR, SEVEPI, Soufflet Agriculture

LIMACES : Arbre d'aide à la décision basée sur l'observation

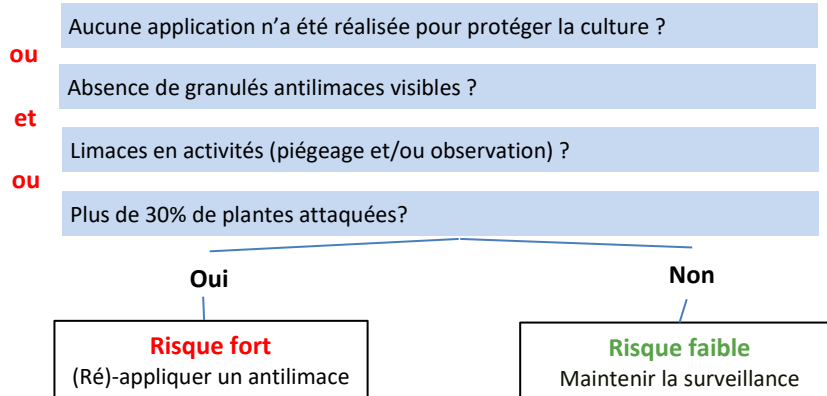
Une décision d'intervention nécessite l'évaluation du risque avant semis à partir de l'arbre de décision ci-dessous selon les observations ou piégeages sur les parcelles en période humide.

Précédent et inter culture



Stades Levée - 3-4 feuilles

Différents critères à considérer avant de (ré) intervenir :



Fin du stade sensible (3-4 Feuilles) : NE PLUS INTERVENIR